



Projet cofinancé par le Fond: Européen de Développement Régional

PLAN D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES (PAPPH)

Pour une gestion des espaces publics sans pesticides et économe en eau

— QU'EST-CE QUE C'EST ?

- | un **plan d'actions** élaboré sur la base d'un diagnostic des pratiques vers une gestion de l'espace public sans pesticides et économe en eau.
- | une approche de **gestion différenciée** des espaces publics
- | un plan d'**investissement** et de **communication**
- | un programme de **sensibilisation** et de **formation**

— QUELS INTERETS POUR MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE ?

- | Montpellier Méditerranée Métropole est concernée à double titre par la gestion des produits phytosanitaires, d'une part en tant qu'autorité organisatrice du service de l'eau potable et d'autre part en tant que gestionnaire de l'espace public (voirie et espaces verts associés) depuis le 1er janvier 2016.

— QUELS OBJECTIFS ?

- | **Préserver** et **économiser** les ressources en eau,
- | **Respecter** et aller au-delà de la réglementation en vigueur
- | **Embellir** et **assainir** le cadre de vie
- | **Etre exemplaire** auprès de la population et l'inciter à adopter des gestes écoresponsables dans les espaces privés

— AAC GARRIGUES BASSES BERANGE

En 2016, une étude financée par l'agence de l'eau RMC et le Feder est lancée sur le pôle Cadoule Bérange. Les communes concernées (Sussargues, Montaud, Saint Drézéry et Saint Génies des Mourgues) et le pôle métropolitain ont pu bénéficier de subventions agence de l'eau pour l'acquisition de matériel alternatif, pour l'entretien des espaces verts sans produits nocifs.

Ainsi, le pôle a renforcé son équipement avec l'achat de débroussailleuses neuves notamment pour maîtriser la pousse de l'herbe dans diverses conditions d'utilisation.

Près de 28 000 €HT éligibles à une aide agence de l'eau RMC ont été investis par le pôle Cadoule Bérange.

Les communes ont de leur côté favorisé le mouvement vers le 0 pesticides sur les espaces publics en communiquant sur leur action, notamment sur la gestion sans produits phytosanitaires des cimetières.

— AAC DU FLES

Sur l'ouest, les études sont lancées en juillet 2018. Elles concernent les pôles métropolitains Plaine Ouest et Piémont et Garrigues, et les communes de ces pôles.

Le montant s'élève à 103 060 €HT, subventionnée par l'Agence de l'eau RMC et le Feder respectivement à hauteur de 50 et 30 %.

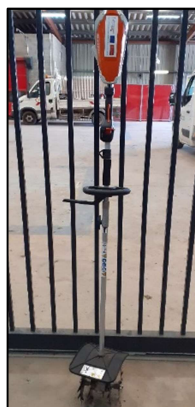
Ces études ont abouti à des préconisations de gestion, traduites dans un plan d'investissements de matériel alternatif à l'usage de produits chimiques. Les agents communaux et métropolitains ont par ailleurs suivi des formations sur l'entretien des végétaux méditerranéens et les plantes couvre-sols.

La métropole a ainsi dépensé près de 250 000 €HT pour renforcer son équipement et atteindre les objectifs de gestion de ses espaces publics sans produits nocifs pour la santé et les ressources naturelles.

Ces investissements bénéficient d'une aide Feder à hauteur de 60%.



Formation des agents



bineuse sarclouse



rotobroyeur

— QUELS PARTENAIRES ?

- | **Montpellier Méditerranée Métropole** : porteur du projet
- | **La Fredon Occitanie**
- | Les syndicats de bassins versants le **Symbo** et le **Syble**
- | Les **communes** du territoire de la métropole
- | Le SMGC sur l'étude AAC Garrigues Basses Bérange

— QUELS FINANCEMENTS ?

- | **Fonds Européen de Développement Régional** – gérés par la Région Occitanie
- | **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**